RCS : BEAUVAIS
Code greffe : 6001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEAUVAIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1968 B 00049
Numéro SIREN : 526 820 493
Nom ou dénomination : CAUFFRIDIS

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2019 sous le numéro de dépôt 2232

CAUFFRIDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de €.227.500
Siège Social: 45 rue du 1er Septembre
60290 CAUFFRY

526 820 493 RCS BEAUVAIS

60-01
Greffe du Tribunal
de Commerce de Beauvais
DÉPÔT N° 2232
DU - 2 AOUT 2019

RCS Beauvais
N°
N° de gestion 1969B49

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

COPIE CERTIFIEE CONFORME

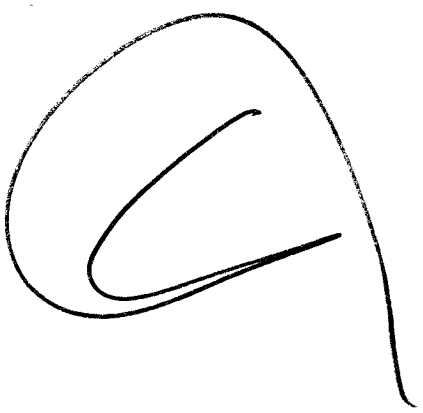

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : CAUFFRIDIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 45 rue du 1er septembre 60290 CAUFFRY — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 5 2 6 8 2 0 4 3 3 0 0 0 1 7 — Néant ☐

Exercice N clos le : 31 12 2018

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (1)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB	301 840	AC 205 756	96 084
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	45 590	AG 44 592	998
		Fonds commercial (1)	AH	1	AI	1
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN	15 932	AO 15 932	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 111 372	AS 840 452	270 920
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 626 384	AU 891 580	734 804
		Immobilisations en cours	AV	1 753 246	AW	1 753 246
		Avances et acomptes	AX		AY	
	Immobilisations financières (2) (3)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	86 379	BC	86 379
		Autres titres immobilisés	BD	926 189	BE	926 189
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	302 582	BI	302 582
		TOTAL (II)	BJ	6 169 515	BK 1 998 311	4 171 203
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	8 469	BM	8 469
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	4 865 904	BU	4 865 904
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	145 980	BY 48 237	97 743
		Autres créances (3)	BZ	3 792 253	CA	3 792 253
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	581 383	CG	581 383
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	65 812	CI	65 812
		TOTAL (III)	CJ	9 459 802	CK 48 237	9 411 565
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	15 629 317	IA 2 046 549	13 582 768

Renvois : 1. Dont droit au bail : — 2. Dont crédit-bail mobilier : CP — 3. Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : — Stocks : — Créances :

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise : CAUFFRIDIS — Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 227 500)		DA	227 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence FK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	22 750
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF	1 174
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * FJ)		DG	4 179 926
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	104 437
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	4 535 786
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	83 744
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	83 744
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	4 700 307
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs FJ)		DV	5 825
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	3 174
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	2 906 334
	Dettes fiscales et sociales		DY	908 323
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	242 563
	Autres dettes		EA	196 611
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	8 983 238
	(V) Écarts de conversion passif *		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	13 582 768
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		EB	
	(2) Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)		EC	
	(2) Dont : Écart de réévaluation libre		ED	
	(2) Dont : Réserve de réévaluation (1976)		EE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		FF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		FG	7 407 485
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	2 428 488

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2052-SD 2019

Désignation de l'entreprise : CAUFFRIDIS — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	39 928 136	FB		FC	39 928 136	
	Production vendue biens *	FD	5 168	FE		FF	5 168	
	Production vendue services *	FG	828 582	FH		FI	828 582	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	40 761 886	FK		FL	40 761 886	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	157	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	201 343	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 099	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	40 970 484	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	32 109 062	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(75 871)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	92 084	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	9 355	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 852 337	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	547 930	
	Salaires et traitements *					FY	2 999 226	
	Charges sociales (10)					FZ	837 830	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	265 491	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	83 744	
	Autres charges (12)					GE	117 361	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	40 888 549	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	81 936	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	10 173	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	285	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	442	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	18 974	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	19 416	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	31 017	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	31 017	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(11 601)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	80 223	

RENVOIS : (voir tableau n° 2053). Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : CAUFFRIDIS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	66 834
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 001
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	76 835
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	56 220
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	56 221
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	20 614
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	(3 600)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	41 076 908
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	40 972 472
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	104 437

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	HI	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du CGI)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	78 228
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 106
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A5 ____ obligatoires A9 ____		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSION IMMOS	1	10 001
AJUSTEMENTS DIVERS FOURN ET CUT-OFF FRAIS GAL	56 220	66 834

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Frais de 1er établissement	*05 ans*
Logiciels	*01 an*
Matériel et outillage	*de 05 à 10 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 05 à 10 ans*
Matériel de transport	*03 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 05 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "dernier prix d'achat" en prix 3x net

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, diminués des remises, rabais et ristournes obtenues.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 649000

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- diminution des charges de personnel de 164 979 Euros.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2019

Désignation de l'entreprise CAUFFRIDIS

Néant ☐*

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**	CZ	301 840	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	KD	45 591	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG	15 932	KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	1 111 372	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	1 400 381	KW		KX	10 080
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	148 620	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	158 210	LC		LD	9 093
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours	LH	215 524	LI		LJ	1 537 722
	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	3 050 040	LO		LP	1 556 894
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
	Autres participations	8U	690 931	8V		8W	
	Autres titres immobilisés	IP	920 610	IR		IS	5 580
	Prêts et autres immobilisations financières	IT	237 534	IU		IV	65 047
	TOTAL IV	LQ	1 849 075	LR		LS	70 627
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	5 246 546	ØH		ØJ	1 627 522

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**	IN		CØ	DØ 301 840	D7 301 840
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	IO		LV	LW 45 591	IX 45 591
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY 15 932	LZ 15 932
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK 1 111 372	ML 1 111 372
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 1 410 461	MO 1 410 461
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP 100 000	MQ 48 620	MR 33 620
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 167 303	MU 167 303
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA 1 753 246	NB
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY		NG 100 000	NH 4 506 934	NI 2 738 688
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations	IØ		ØX 604 552	ØY 86 379	ØZ 2 425
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C 926 189	2D 767 504
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F 302 582	2G 125 008
	TOTAL IV	I3		NJ 604 552	NK 1 315 149	2H 894 937
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK 704 552	ØL 6 169 515	ØM 3 981 056

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2019

Exercice N clos le 31122018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : CAUFFRIDIS

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2019

Désignation de l'entreprise : CAUFFRIDIS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CY	157 647	FL	48 109	FM		FN	205 756	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II	PL	43 799	PF	793	PG		PH	44 592	
Terrains	PI	11 521	PJ	4 411	PK		PL	15 932	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PP		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		PV	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PW		PX		PY		PZ		QA	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	765 284	QA	71 568	QB		QC	840 452		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	597 440	QE	122 289	QF		QG	719 729		
	Matériel de transport	QH	143 575	QI	2 373	QJ	100 000	QK	45 949		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	109 955	QM	15 348	QN		QO	125 303		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	1 631 375	QV	216 569	QW	100 000	QX	1 747 364		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 832 621	ØP	265 491	ØQ	100 000	ØR	1 998 311		

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements — TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles — TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations — TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général (NP + NQ + NR)	NW		Total général (NS + NT + NU)	NY		Total général (NW + NY)	NZ								

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : CAUFFRIDIS — Néant ☐

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A II) *	3U		TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	1J		IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	42 945	4B	83 744	4C	42 945	4D 83 744
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y
	TOTAL II	5Z	42 945	TV	83 744	TW	42 945	TX 83 744
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D
	Sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H
	Sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
	Sur immobilisations - titres de participation	9U	(87 476)	9V		9W		9X
	Sur immobilisations - autres immobilisations financières (2)*	Ø6	87 476	Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S
	Sur comptes clients	6T	128 408	6U		6V	80 170	6W 48 237
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A
	TOTAL III	7B	128 408	TY		TZ	80 170	UA 48 237
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	171 353	UB	83 744	UC	123 115	UD 131 981
Dont dotations et reprises	– d'exploitation			UE	83 744	UF	123 115	
	– financières			UG		UH		
	– exceptionnelles			UJ		UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise : CAUFFRIDIS — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	86 379	UM		UN	86 379
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	302 582	UV		UW	302 582
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	2 057		2 057		
	Autres créances clients	UX	143 924		143 924		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	10 159		10 159		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	473 989		473 989		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	18 060		18 060		
	Groupe et associés (2)	VC	1 914 632		1 914 632		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 375 413		1 375 413		
	Charges constatées d'avance	VS	65 812		65 812		
	TOTAUX	VT	4 393 006	VU	4 004 046	VV	388 960
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 428 488	2 428 488		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	2 271 819	716 066	1 555 753	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	4 250	4 250		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 906 334	2 906 334		
Personnel et comptes rattachés		8C	298 438	298 438		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	535 781	535 781		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	65 021	65 021		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	9 085	9 085		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	242 663	242 663		
Groupe et associés (2)		VI	1 575	1 575		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	196 611	196 611		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	8 960 064	VZ 7 404 311	1 555 753	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 626 749	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	724 490			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

CAUFFRIDIS

45, rue du Premier septembre

60290 CAUFFRY

Société par Actions Simplifiée au capital de 227 500 €

526 820 493 RCS BEAUVAIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CAUFFRIDIS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur dans sa séance du 19 avril 2018.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Nogent sur Marne, le 5 juin 2019

Jean-Paul MAGNIN
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris

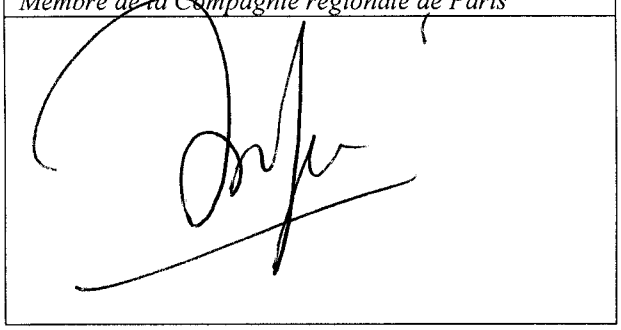

Bilan et Résultat

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	301 840,38	205 756,12	96 084,26	0,71	144 193,20	1,16
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	45 589,92	44 591,63	998,29	0,01	1 791,29	0,01
Fonds commercial	1,00		1,00	0,00	1,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	15 931,50	15 931,50			4 410,67	0,04
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 111 372,22	840 451,89	270 920,33	1,99	342 488,02	2,75
Autres immobilisations corporelles	1 626 384,16	891 580,34	734 803,82	5,41	856 241,55	6,88
Immobilisations en cours	1 753 246,27		1 753 246,27	12,91	215 524,46	1,73
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations					87 475,79	0,70
Créances rattachées à des participations	86 378,51		86 378,51	0,64	690 930,73	5,55
Autres titres immobilisés	926 189,30		926 189,30	6,82	833 134,51	6,69
Prêts						
Autres immobilisations financières	302 581,55		302 581,55	2,23	237 534,09	1,91
TOTAL (I)	***6 169 514,81***	***1 998 311,48***	***4 171 203,33***	30,71	***3 413 725,31***	27,42
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	8 468,88		8 468,88	0,06	17 824,20	0,14
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	4 865 903,95		4 865 903,95	35,82	4 790 032,96	38,47
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	145 980,27	48 237,39	97 742,88	0,72	170 943,87	1,37
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	10 159,14		10 159,14	0,07	7 795,19	0,06
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	473 989,33		473 989,33	3,49	439 585,74	3,53
. Autres	3 308 104,99		3 308 104,99	24,36	2 802 964,84	22,51
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	581 383,42		581 383,42	4,28	751 952,91	6,04
Charges constatées d'avance	65 812,25		65 812,25	0,48	55 328,25	0,44
TOTAL (II)	***9 459 802,23***	***48 237,39***	***9 411 564,84***	69,29	***9 036 427,96***	72,58
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***15 629 317,04***	***2 046 548,87***	***13 582 768,17***	100,00	***12 450 153,27***	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 227 500,00)	**227 500,00**	1,67	**227 500,00**	1,83
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	22 750,00	0,17	22 750,00	0,18
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	1 173,53	0,01	1 173,53	0,01
Autres réserves	4 179 925,64	30,77	3 623 697,51	29,11
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***104 436,71***	0,77	***556 228,13***	4,47
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***4 535 785,88***	33,39	***4 431 349,17***	35,59
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	83 744,00	0,62	42 945,14	0,34
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	***83 744,00***	0,62	***42 945,14***	0,34
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	2 271 819,08	16,73	1 370 181,88	11,01
. Découverts, concours bancaires	2 428 488,40	17,88	1 514 359,50	12,16
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	4 250,00	0,03	13 038,41	0,10
. Associés	1 574,82	0,01	101 075,96	0,81
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	3 174,40	0,02	22 110,98	0,18
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 906 334,29	21,40	3 360 750,38	26,99
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	298 437,54	2,20	482 362,53	3,87
. Organismes sociaux	535 780,63	3,94	651 599,92	5,23
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	65 020,53	0,48	101 659,75	0,82
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	9 084,54	0,07	84 939,99	0,68
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	242 663,39	1,79	116 816,86	0,94
Autres dettes	196 610,67	1,45	156 962,80	1,26
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***8 963 238,29***	65,99	***7 975 858,96***	64,06
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***13 582 768,17***	100,00	***12 450 153,27***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	39 928 135,59		39 928 135,59	97,95	40 669 995,37	91,51	-741 860	
Production vendue biens	5 168,02		5 168,02	0,01	2 950 822,83	6,64	-2 945 654	-99,81
Production vendue services	828 582,02		828 582,02	2,03	824 508,79	1,86	4 074	0,49
Chiffres d'Affaires Nets	**40 761 885,63**		**40 761 885,63**	100,00	**44 445 326,99**	100,00	**-3 683 441**	
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			156,95	0,00			156	N/S
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			201 343,04	0,49	163 018,40	0,37	38 325	23,51
Autres produits			7 098,60	0,02	1 102,45	0,00	5 996	544,10
Total des produits d'exploitation (I)			***40 970 484,22***	100,51	***44 609 447,84***	100,37	***-3 638 963***	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			32 109 062,07	78,77	34 893 480,67	78,51	-2 784 418	
Variation de stock (marchandises)			-75 870,99	-0,18	-199 868,86	-0,44	123 998	62,04
Achats de matières premières et autres approvisionnements			92 083,61	0,23	112 141,94	0,25	-20 058	-17,88
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			9 355,32	0,02	-2 150,22	0,00	11 505	535,12
Autres achats et charges externes			3 852 337,17	9,45	3 892 080,84	8,76	-39 743	-1,01
Impôts, taxes et versements assimilés			547 930,13	1,34	571 047,46	1,28	-23 117	-4,04
Salaires et traitements			2 999 225,58	7,36	3 375 566,25	7,59	-376 341	-11,14
Charges sociales			887 830,21	2,18	978 856,25	2,20	-91 026	-9,29
Dotations aux amortissements sur immobilisations			265 490,53	0,65	313 452,41	0,71	-47 962	-15,29
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant					6 427,49	0,01	-6 427	-100,00
Dotations aux provisions pour risques et charges			83 744,00	0,21	7 865,00	0,02	75 879	964,77
Autres charges			117 361,07	0,29	3 621,42	0,01	113 740	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			***40 888 548,70***	100,31	***43 952 520,65***	98,89	***-3 063 972***	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**81 935,52**	0,20	**656 927,19**	1,48	**-574 992**	-87,52
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			10 173,44	0,02			10 173	N/S
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			285,18	0,00	2 215,94	0,00	-1 930	-87,12
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances					2 260,73	0,01	-2 260	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés			441,63	0,00	272,63	0,00	169	62,13
Reprises sur provisions et transferts de charges			18 974,21	0,05	18 650,94	0,04	324	1,74
Différences positives de change					2 000,00	0,00	-2 000	-100,00
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***19 415,84***	0,05	***23 184,30***	0,05	***-3 769***	-16,25
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			31 016,87	0,08	36 843,19	0,08	-5 827	-15,81
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***31 016,87***	0,08	***36 843,19***	0,08	***-5 827***	-15,81
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**-11 601,03**	-0,02	**-13 658,89**	-0,02	**2 057**	15,06
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**80 222,75**	0,20	**641 052,36**	1,44	**-560 830**	-87,48
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			66 833,96	0,16	63 730,37	0,14	3 103	4,87
Produits exceptionnels sur opérations en capital			10 001,00	0,02	167 194,27	0,38	-157 193	-94,01
Reprises sur provisions et transferts de charges					21 586,61	0,05	-21 586	-100,00
Total des produits exceptionnels (VII)			***76 834,96***	0,19	***252 511,25***	0,57	***-175 677***	-69,56
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			56 220,00	0,14	243 422,11	0,55	-187 202	-76,89
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1,00	0,00	21 818,37	0,05	-21 817	-99,99

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***56 221,00***	0,14	***265 240,48***	0,60	***-209 019***	-78,79
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**20 613,96**	0,05	**-12 729,23**	-0,02	**33 342**	261,94
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-3 600,00	-0,00	72 095,00	0,16	-75 695	-104,98
Total des Produits (I+III+V+VII)	***41 076 908,46***	100,77	***44 885 143,39***	100,99	***-3 808 235***	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***40 972 471,75***	100,52	***44 328 915,26***	99,74	***-3 356 444***	
RÉSULTAT NET	**104 436,71** *Bénéfice*	0,26	**556 228,13** *Bénéfice*	1,25	**-451 792**	-81,21
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexe

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 13 582 768,17 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 104 436,71 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Frais d'établissement
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Frais de 1er établissement	*05 ans*
Logiciels	*01 an*
Matériel et outillage	*de 05 à 10 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 05 à 10 ans*
Matériel de transport	*03 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 05 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "dernier prix d'achat" en prix 3x net

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, diminués des remises, rabais et ristournes obtenues.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 649000

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- diminution des charges de personnel de 164 979 Euros.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement	*301 840*		
Autres immobilisations incorporelles	*45 591*		
Terrains	*15 932*		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	*1 111 372*		
Autres install., agencements, aménagements	*1 400 381*		*10 080*
Matériel de transport	*148 620*		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*158 210*		*9 093*
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	*215 524*		*1 537 722*
Avances et acomptes			
TOTAL	*3 050 040*		*1 556 894*
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	*690 931*		
Autres titres immobilisés	*920 610*		*5 580*
Prêts et autres immobilisations financières	*237 534*		*65 047*
TOTAL	*1 849 075*		*70 627*
TOTAL GENERAL	*5 246 546*		*1 627 522*

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement			*301 840*	*301 840*
Autres immobilisations incorporelles			*45 591*	*45 591*
Terrains			*15 932*	*15 932*
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			*1 111 372*	*1 111 372*
Autres install., agencements, aménagements			*1 410 461*	*1 410 461*
Matériel de transport		*100 000*	*48 620*	*33 620*
Matériel de bureau, informatique, mobilier			*167 303*	*167 303*
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			*1 753 246*	
Avances et acomptes				
TOTAL		*100 000*	*4 506 934*	*2 738 688*
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		*604 552*	*86 379*	*2 425*
Autres titres immobilisés			*926 189*	*767 504*
Prêts et autres immobilisations financières			*302 582*	*125 008*
TOTAL		*604 552*	*1 315 149*	*894 937*
TOTAL GENERAL		*704 552*	*6 169 515*	*3 981 056*

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	*157 647*	*48 109*		*205 756*
Autres immobilisations incorporelles	*43 799*	*793*		*44 592*
Terrains	*11 521*	*4 411*		*15 932*
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	*768 884*	*71 568*		*840 452*
Installations, agencements divers	*597 440*	*122 289*		*719 729*
Matériel de transport	*143 575*	*2 373*	*100 000*	*45 949*
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*109 955*	*15 948*		*125 903*
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	*1 631 375*	*216 589*	*100 000*	*1 747 964*
TOTAL GENERAL	*1 832 821*	*265 491*	*100 000*	*1 998 311*

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	*48 109*				
Autres immobilisations incorporelles	*793*				
Terrains	*4 411*				
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales,agencements,constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	*71 568*				
Installations, agencements divers	*122 289*				
Matériel de transport	*2 373*				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	*15 948*				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	*216 589*				
TOTAL GENERAL	*265 491*				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges	*42 945*	*83 744*	*42 945*	*83 744*
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	*42 945*	*83 744*	*42 945*	*83 744*
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	*-87 476*			
Sur autres immobilisations financières	*87 476*			
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	*128 408*		*80 170*	*48 237*
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	*128 408*		*80 170*	*48 237*
TOTAL GENERAL	*171 353*	*83 744*	*123 115*	*131 981*
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		*83 744*	*123 115*	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	*86 379*		*86 379*
Prêts			
Autres immobilisations financières	*302 582*		*302 582*
Clients douteux ou litigieux	*2 057*	*2 057*	
Autres créances clients	*143 924*	*143 924*	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	*10 159*	*10 159*	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	*473 989*	*473 989*	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	*18 060*	*18 060*	
Groupe et associés	*1 914 632*	*1 914 632*	
Débiteurs divers	*1 375 413*	*1 375 413*	
Charges constatées d'avance	*65 812*	*65 812*	
TOTAL GENERAL	*4 393 006*	*4 004 046*	*388 960*
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	*2 428 488*	*2 428 488*		
- plus d'un an	*2 271 819*	*716 066*	*1 555 753*	
Emprunts et dettes financières	*4 250*	*4 250*		
Fournisseurs et comptes rattachés	*2 906 334*	*2 906 334*		
Personnel et comptes rattachés	*298 438*	*298 438*		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	*535 781*	*535 781*		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	*65 021*	*65 021*		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	*9 085*	*9 085*		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	*242 663*	*242 663*		
Groupe et associés	*1 575*	*1 575*		
Autres dettes	*196 611*	*196 611*		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	*8 960 064*	*7 404 311*	*1 555 753*	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	*1 626 749*			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	*724 490*			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX

7.1 - FRAIS D'ETABLISSEMENT

	Valeurs nettes	Taux d' amortissement
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital	*301 840*	*20,00*
TOTAL	*301 840*	*20,00*

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	*4 341*
Autres créances	*941 115*
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	*945 456*

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*16 586*
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*393 707*
Dettes fiscales et sociales	*510 659*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	*920 952*

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	*52 415*	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	*52 415*	

Commentaires:

8.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	*2 500*	*91,00*
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	*2 500*	*91,00*

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	*39 928 136*
Ventes de produits finis	*5 168*
Prestations de services	*828 582*
TOTAL	*40 761 886*

Répartition par marché géographique	Montant
France	*40 761 886*
Etranger	
TOTAL	*40 761 886*

8.6 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant	*80 223*	
Résultat exceptionnel (et participation)	*20 614*	
Résultat comptable	*104 437*	

Commentaires:

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Selon détail joint	*11 972 022*
TOTAL	*11 972 022*
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	*8 122 022*
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.2 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
CSS	*35 171*
TASCOM	*69 416*
EFFORT CONSTRUCTION	*27 779*
Autres :	
TOTAL	*132 366*

Allègements de la dette future d'impôts	Montant
CSS	*40 783*
TASCOM	*80 357*
Autres :	
TOTAL	*121 140*

Nature des différences temporaires	Montant
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long-terme	

Commentaires:
Soit une économie future d'impôts de 82k .

9.3 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	*16 160*
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	*16 160*

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.4 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	*7*	
Agents de maîtrise et techniciens	*20*	
Employés	*109*	
Ouvriers		
TOTAL	*136*	

Commentaires:

9.5 - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			*144 653*
TOTAL			*144 653*

Commentaires:

9.6 - IDENTITE DES SOCIETES-MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

SAS CAUFFRIDIS EXPANSION
45 RUE DU 1ER SEPTEMBRE
60290 CAUFFRY

Engagements donnés n°1

	En €
Caution solidaire donnée à BOBIGNY EXPLOITATION en garantie d'un crédit de trésorerie de 3 000 000 € consenti par EDEL et ce à hauteur de	97 500
Caution solidaire donnée à BOBIGNY EXPLOITATION en garantie d'un emprunt de 2 100 000 € consenti par OSEO et ce à hauteur de 8% de l'emprunt, soit	168 000
Caution solidaire donnée à BOBIGNY EXPLOITATION en garantie d'un emprunt de 2 100 000 € consenti par BRED et ce à hauteur de 8% de l'emprunt, soit	168 000
Caution solidaire donnée à BOBIGNY EXPLOITATION en garantie d'un emprunt de 2 000 000 € consenti par le CREDIT COOPERATIF et ce à hauteur de	160 000
Caution solidaire donnée à CREVECOEURDIS en garantie d'un emprunt de 800 000 € consenti par ARKEA Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 570 885,61 €.	44 000
Caution solidaire donnée à CREVECOEURDIS en garantie d'un emprunt de 800 000 € consenti par BPI et ce à hauteur de 11% de l'en cours Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 585 138,02 €.	88 000
Caution solidaire donnée à CREVECOEURDIS en garantie d'un contrat de crédit-bail immobilier d'un montant de 6 458 751 € consenti par BPI et ARKEA et ce à hauteur de	730 000
Caution solidaire donnée à CREVECOEURDIS en garantie d'un crédit de trésorerie d'un montant de 2 000 000 € consenti par EDEL et ce à hauteur de	950 000
Caution solidaire donnée à LACDIS en garantie d'emprunts de 7 700 000 € consentis par le CREDIT COOPERATIF et ce à hauteur de Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 7 444 054 €.	699 300
Caution solidaire donnée à EPINAY EXPLOITATION en garantie d'emprunts de 6 131 000 € consentis par le CREDIT COOPERATIF et la BECM et ce à hauteur de 12,50 % de l'en cours Le capital restant dû au 31/03/2018 s'élève à 4 062 797€.	766 375
Caution solidaire donnée à EPINAY EXPLOITATION en garantie d'un crédit de trésorerie d'un montant de 1 000 000 € consenti par EDEL et ce à hauteur de	125 000
TOTAL	**3 996 175**

Engagements donnés n°2

	En €
	3 996 175
Caution solidaire donnée à FINANCIERE AVJ en garantie d'un emprunt de 8 000 000 € consenti par la SOCIETE GENERALE et ce à hauteur de 7% du montant de l'emprunt, soit Le capital restant dû au 31/03/2018 s'élève à 5 083 320 €.	560 000
Caution solidaire donnée à FINANCIERE AVJ en garantie d'un emprunt de 4 000 000 € consenti par OSEO et ce à hauteur de 7% du montant de l'emprunt, soit Le capital restant dû au 31/03/2018 s'élève à 2 716 979 €.	280 000
Caution solidaire donnée à FINANCIERE AVJ en garantie d'un emprunt de 4 000 000 € consenti par le CREDIT COOPERATIF et ce à hauteur de 7% du montant de l'emprunt, soit Le capital restant dû au 31/03/2018 s'élève à 2 741 235 €.	280 000
Caution solidaire donnée à LE BREUIL DISTRIBUTION en garantie d'un emprunt de 1 666 667 € consenti par OSEO et ce à hauteur de 3,25% du montant de l'emprunt, soit Le capital restant dû au 30/09/2018 s'élève à 476 280 €.	54 167
Caution solidaire donnée à LE BREUIL INVEST en garantie d'un emprunt de 6 000 000 € consenti par le CREDIT AGRICOLE, OSEO, la BCME et la CAISSE d'EPARGNE et ce à hauteur de 7% du montant de l'emprunt, soit Le capital restant dû au 30/09/2018 s'élève à 3 219 121,32 €.	420 000
Caution solidaire donnée à LE BREUIL INVEST en faveur d'EDEL	54 000
TOTAL	**5 644 342**

Engagements donnés n°3

	En €
	5 644 342
Caution solidaire donnée à LE BREUIL DISTRIBUTION en garantie d'un emprunt de 1 666 667 € consenti par CREDIT COOPERATIF et ce à hauteur de 6,50% du montant de l'emprunt, soit Le capital restant dû au 30/09/2018 s'élève à 443 598,58 €.	108 355
Caution solidaire donnée à LE BREUIL DISTRIBUTION en garantie d'un contrat de crédit-bail immobilier de 20 000 000 € consenti par OSEO et ce à hauteur de 6,50 %	1 500 000
Caution solidaire donnée à FINANCIERE TRIDIS en garantie d'un emprunt de 7 000 000 € consenti par la BECM et ce à hauteur de 10% du montant de l'emprunt, soit Le capital restant dû au 31/12/2017 s'élève à 4 540 037,13 €.	700 000
Caution solidaire donnée à FINANCIERE TRIDIS en garantie d'un emprunt de 7 000 000 € consenti par le CREDIT AGRICOLE et ce à hauteur de 10% du montant de l'emprunt, soit Le capital restant dû au 31/12/2017 s'élève à 4 612 119,27 €.	700 000
Caution solidaire donnée à FINANCIERE TRIDIS en garantie d'un emprunt de 7 000 000 € consenti par BPI et ce à hauteur de 10% du montant de l'emprunt, soit Le capital restant dû au 31/12/2017 s'élève à 4 693 532,02 €.	700 000
Caution solidaire donnée à TRIDIS en garantie d'un emprunt de 1 100 000 € consenti par le CREDIT AGRICOLE et ce à hauteur de 10% du montant de l'emprunt, soit	110 000
Caution solidaire donnée à TRIDIS en garantie d'un emprunt de 410 000 € consenti par la BECM et ce à hauteur de 10% du montant de l'emprunt, soit Le capital restant dû au 31/12/2017 s'élève à 356 233,58 €.	41 000
Caution solidaire donnée à TRIDIS en garantie d'un emprunt de 690 000 € consenti par la BECM et ce à hauteur de 10% du montant de l'emprunt, soit Le capital restant dû au 31/12/2017 s'élève à 545 900,06 €.	69 000
Caution solidaire donnée à TRIDIS en garantie d'un emprunt de 700 000 € consenti par la BECM et ce à hauteur de	140 000
Nantissement du fonds de commerce consenti en garantie du remboursement d'un emprunt de 1 000 000 € consenti par le CREDIT COOPERATIF Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 357 405,12 €.	1 000 000
Nantissement du fonds de commerce consenti en garantie du remboursement d'un emprunt de 1 000 000 € consenti par la BECM Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 880 783,23 €.	1 000 000
Nantissement du fonds de commerce consenti en garantie du remboursement d'un emprunt de 1 850 000 € consenti par la BECM Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 1 332 557,54 €.	1 850 000
TOTAL	**13 562 697**

CAUFFRIDIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de €.227.500
Siège Social: 45 rue du 1er Septembre
60290 CAUFFRY

526 820 493 RCS BEAUVAIS

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 ET RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 20 JUIN 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à €.104.436,71, dont €.164.979 de CICE, à la réserve facultative.

En conséquence,

- la réserve légale reste fixée à €.22.750 soit 10 % du capital social
- la réserve indisponible reste fixée à €.1.173,53
- la réserve facultative est portée de €.4.179.925,64 à €.4.284.362,35.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale indique qu'aucun dividende n'a été distribué aux associés au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
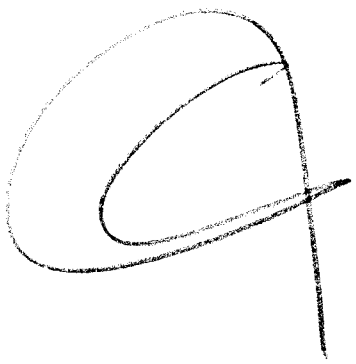
COPIE CERTIFIEE CONFORME